Situation très spéciale j'ai besoin d'aide rapidement

Par Emir

Bonjour,
J'ai 19 ans, je me suis laisser influencer par les forums internet et j'ai voulu reproduire les mêmes choses dég... Je parle des voyeurs qui filment les femmes dehors dans les lieux publics.
J'ai donc commencé cette pratique sans me rendre compte des conséquences qui pourrait y avoir par la suite.
J'ai commencé l'été dernier et j'ai stocké ces images sur mon téléphone par simple plaisir personnel.
Je prenais pas ces choses au sérieux je voulais juste essayer de nouvelles choses.
Du coup j'en viens a ce qui s'est passé hier soir. Je suis allé dans un centre commercial et j'ai repéré une femme qui était habillée de manière attirante donc j'ai commencé à la filmer et ensuite je l'ai suivie jusqu'à chez elle (en voiture) chose que je n'ai jamais faite auparavant mais il faut savoir que j'avais aucune intentions mauvaises en la suivant j'espérais juste avoir d'autre images d'elle.
Elle arrive devant chez elle et je décide de me garer à côté et elle rentre chez elle.
Au moment ou la femme rentre, je voulais partir et la il y a son mari qui est sorti avec une arme a feu dans les mains et il a commencer a m'agresser physiquement en me mettant un coup sur le visage avec son arme a feu.
J'ai été traumatisé de ce qui s'est passé j'ai tout de suite regretté tout ce que j'ai fait depuis que j'ai commencé. Il ma menacer de lui donner mon téléphone et de le déverrouiller.
Il a vu les vidéos sur sa femme et d'autre vidéos aussi. Il faut savoir que toutes les images que j'ai prises on ne voit pas leur parties intimes et elles sont toutes prises dans des lieux publics.
Il a fini par prendre mon téléphone et ma forcer a partir. J'ai localisé mon téléphone et il se trouve actuellement au commissariat se Versailles.
Je pense que les personnes on porté plainte et ils ont donné mon téléphone a la police.
J'aimerai savoir ce que je risque s'il vous plait je suis un jeune étudiant j'ai vraiment peur pour ce qui peut m'arriver s'il vous plait dites moi ce que je risque comme peine ou comme amende.
Je souhaite aussi savoir si mes parents vont être mis au courant car il faut surtout pas qu'ils l'apprennent je regrette sincèrement et je recommencerai plus jamais après ce qu'il s'est passé.
Merci de me répondre au plus vite je suis en panique.

Par Henriri

Hello !

Etant majeur, vos parents ne seront pas sollicités directement. Mais si vous habitez chez eux ils pourront voir arriver une convocation à votre nom ou la police se présenter chez vous... Pour le reste attendez de voir si vous allez être contacté par la justice et le cas échéant vous devrez assumer ce qu'on vous reprochera.

A+

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Merci Henriri pour cette intervention, nous ne sommes pas là pour commenter ou juger des faits et il n'y a effectivement rien d'autre à vous dire que d'avoir le courage d'affronter les conséquences juridiques possibles de tout cela.

Il n'y pas utilisation des images pour diffusion ou transmission, c'est déjà ça, mais ces personnes sont apparemment isolées et reconnaissables(1), la justice décidera s'il y a "violation du droit à l'image"... Lisez ceci:
[url=https://www.lagbd.org/Filmer_des_personnes_dans_la_rue_sans_leur_consentement_est_ill%C3%A9gal:_des_m%C3%A9thodes_d'interviews_sauvages_qui_violent_la_vie_priv%C3%A9e_(fr)]https://www.lagbd.org/Filmer_des_personnes_dans_la_rue_sans_leur_consentement_est_illégal(fr)[/url]
(Ne prenez pas pour argent comptant les peines indiquées).

(1) Il est tout à fait possible de reproduire et diffuser une image captée dans un lieu public et lors d'une manifestation si

celle-ci ne présente pas un cadrage restrictif ou n'isole une personne aisément reconnaissable ; une scène de rue présentant plusieurs personnes ne nécessite aucune autorisation préalable de chacune d'elles./i]